

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Jugon-les-Lacs

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22 janvier 2026

Date de convocation : 16 janvier 2026
Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 18 Votants : 21

Certifié exécutoire compte tenu de la publication en ligne du 28 janvier 2026

L'an, deux mille vingt-six, le 22 janvier à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de M. Jean-Charles ORVEILLON, 1^{ER} adjoint au maire.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs Patrick MÉNARD, Christelle MEUNIER, Gwenaëlle AOUTIN, Adeline BRIVE, Robert LEBLANC, Jacky GILLET, Mauricette DIRR, Chantal TARDY, Natacha CARRO, Servane GESRET, Alexis POIDEVIN, Denis KEURMEUR, Jean-Charles ORVEILLON, Mickaël CARDIN, Jean-Pierre HERVE, Stéphanie FLEGEAU, Marie-Sergine BEZARD, Gwendoline FELIN

Etaient absents excusés :

Madame, messieurs Thierry LEBOUCHER, Pierre AUVRET, Eric MOISAN, Malika TOUBLANC, Julie POUPART.

Etaient absents représentés :

Procurations :

Madame Malika TOUBLANC a donné pouvoir à Madame Gwenaëlle AOUTIN
Madame Julie POUPART a donné pouvoir à Madame Mauricette DIRR
Monsieur Eric MOISAN a donné pouvoir à Monsieur Jean-Charles ORVEILLON

Secrétaire de séance : Madame Servane GESRET

CM 22.01.2026	Rénovation de la toiture de l'annexe de la sacristie de l'Eglise de Dolo	Délibération n° 2026-006
---------------	--	-----------------------------

Rapporteur : Robert LEBLANC

Monsieur l'adjoint au maire en charge des travaux informe l'assemblée que la toiture de l'annexe de la sacristie de l'église de Dolo fuit. La consultation de couvreur pour obtenir des devis et des délais d'intervention correcte est difficile. Pour autant, la fuite continue d'occasionner des dégâts.

L'entreprise SARL Le Petit Couvreur a répondu pour la réalisation de ces travaux pour un montant de 5 133.74 € HT soit 5 647.11 € TTC.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité
Décide**

- **D'autoriser le maire ou un adjoint au maire à signer le devis de l'entreprise SARL Le Petit Couvreur pour un montant de 5 133.74 € HT soit 5 647.11 € TTC**

Suivent les signatures pour copie conforme,

Le 1^{er} adjoint au maire



Jean-Charles ORVEILLON